



GRILLE DE CONTRÔLE DU REFERENTIEL

RESTAURANTS



PREREQUIS

- Le Restaurant doit se situer à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé (répondant au cahier des charges national des Véloroutes et Voies Vertes).
- Le référent qualité peut restreindre l'usage de la marque « Accueil Vélo » à des établissements sélectionnés en fonction de labels, chartes de qualité, réseaux...
Il pourra également décider d'en restreindre le champ à des restaurants obéissant à des démarches régionales spécifiques, comme celles visant à favoriser les circuits-courts et les produits frais et bio

1 - EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT

	Acquis / Non Acquis	CRITERE obligatoire	Commentaires
1-1		Parc de stationnement vélo	Localisation : plus proche que le stationnement automobile, à l'extérieur de l'établissement ou cour intérieure / local.
1-2		Quantité : 5 places minimum	le nombre de places de stationnement devra être adapté à la taille du restaurant et sa fréquentation.
1-3		Type de mobilier : arceaux métalliques ou lices	

2-INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT / ACCUEIL

	Acquis / Non Acquis	CRITERES obligatoires	Commentaires
2-1		Être en mesure de conseiller le touriste à vélo sur le déroulement de son séjour	
2-2		Conseils sur l'itinéraire vélo et le réseau cyclable	
2-3		Conseils sur le tourisme (sites de visites, hébergements, loueurs et réparateurs de vélos)	
	Acquis / Non Acquis	CRITERE optionnel	Commentaires
2-4		Mettre à disposition de la documentation touristique en plusieurs langues	

3 - PRESTATION DE RESTAURATION

	Acquis / Non Acquis	CRITERES obligatoires	Commentaires
3-1		Etre en mesure de proposer une formule rapide	Assiette complète et dessert par exemple (assiette froide acceptée)
3-2		La période d'ouverture doit être égale ou supérieure à 8 mois dans l'année	La période d'ouverture peut être égale à 6 mois à titre exceptionnel
3-3		Amplitude d'ouverture : 11 h 30 / 14h30	Le restaurant doit être ouvert le soir dans le cas d'un hôtel-restaurant

4 - QUALITE DE LA RESTAURATION

	Acquis / Non Acquis	CRITERE optionnel	Commentaires
4-1		Privilégier une restauration de qualité (circuits courts, bio, produits frais...)	

5 - AUTRES SERVICES

	Acquis / Non Acquis	CRITERES obligatoires	Commentaires
5-1		Possibilité de fournir de l'eau potable aux cyclistes clients gratuitement	Les cyclistes peuvent remplir leur gourde par exemple
5-2		Disposer d'une prise électrique de recharge de matériel électrique (batterie des VAE, GPS, tablette...)	

	Acquis / Non Acquis	CRITERE optionnel	Commentaires
5-3		Donner la possibilité de suspendre des vêtements mouillés	
5-4		Permettre aux touristes à vélo d'accéder à Internet ou à défaut indiquer où ils peuvent le faire	
5-5		Kit « léger » de réparation pour les petites avaries (matériel crevaison, jeu de clés standard, huile, pompe à pied)	Le restaurateur peut contacter un réparateur pour dépanner les touristes à vélo.
5-6		Consigne à bagages gratuite ou payante	



Visite de contrôle¹

Date de la visite :	
Type d'établissement :	
Nom de l'établissement :	
Adresse de l'établissement :	
Numéro de téléphone n°1	
Site internet de l'établissement	
Adresse mail de l'établissement	
Coordonnées GPS	
Nom du (des) représentant(s) rencontré(s) :	
Propriétaire de l'établissement :	
Label, marque, distinction :	
Nom de l'enquêteur n°1 :	
Fonction de l'enquêteur n°1 :	
Signature de l'établissement	Signature de l'enquêteur
Informations complémentaires :	
Le nom de(s) l'itinéraire(s) vélo à proximité :	
Proximité itinéraire vélo :km	
Remarques :	
.....	

¹ Fiche de visite à remettre au représentant de l'établissement